

EXTRAITS DU CR DU CONSEIL GENERAL DE PARIS – NOVEMBRE 2014

Page 4 : ordre du jour et vœux des groupes

2014 DU 1097 - **Bercy Charenton (12e) : extension du périmètre de la Z.A.C.**

Enrichissement des objectifs poursuivis et modalités de la concertation.

Vœu déposé par les groupes SOCA, GEP et PCF-FG relatif aux aménagements.

Vœu déposé par le GEP relatif à la pelouse de Reuilly et à la relocalisation de la foire du Trône.

Vœu déposé par le groupe PCF-FG relatif au lancement d'une étude de plateforme multimodale.

Vœu déposé par le groupe UMP relatif à un complément d'information concernant les gares.

Vœu déposé par le groupe UMP relatif à une information sur la couverture des rails.

Page 13 :

Enfin, à propos de l'aménagement de Bercy-Charenton, là aussi, nous avançons, et la majorité du 12^e arrondissement est pleinement mobilisée pour offrir un cadre de qualité pour chacun.

Concernant la future programmation des activités, il faut envisager des solutions innovantes : pourquoi pas un espace de loisirs culturels, qui permettrait aussi d'y établir une activité nocturne ? Le lieu s'y prêterait. Et il nous faut diversifier des lieux dédiés à l'activité nocturne à Paris. C'est une piste que je soumets à la réflexion du Conseil de Paris.

Tous ces projets sont habités par une démarche métropolitaine : situés, pour la plupart, à la périphérie de Paris, ils alignent démarche innovante et transformation de l'existant, d'amélioration du cadre de vie, avec l'objectif de créer de l'attractivité, preuve que notre Ville est bien vivante et que nous regardons vers l'avenir. L'ensemble de ces projets sont structurants pour notre Ville. La mise en chantier de ces territoires est un signe fort pour l'avenir de Paris. Nous sommes une majorité qui, dans une démarche de concertation, d'écoute, de respect du patrimoine, souhaitons avancer, bâtir et continuer à transformer notre Ville. C'est un acte de volontarisme, une preuve de vision pour la Ville, que notre groupe partage pleinement.

Concernant la communication autour de l'appel à projets innovants "Réinventer Paris", d'abord, nous pouvons regretter - ce n'est pas la première fois et c'est une mauvaise habitude - qu'un dossier soit discuté au Conseil de Paris après son lancement et sa présentation à la presse. Cependant, nous saluons pleinement son caractère innovant, et même avant-gardiste. Libérer et susciter des créativités, notamment à l'échelle internationale, c'est aussi le rôle de Paris.

Nous mettons là à disposition des professionnels des sites et des espaces importants. Soyons certains que les propositions qui vont émaner seront originales et inventives. Je constate avec satisfaction que la feuille de route donnée aux architectes est la plupart du temps publiée de sorte que la créativité de chacun n'en soit aucunement brimée. C'est un bon signal.

Attention peut-être à un point, nous devrons être attentifs à ce que les futurs jurys gardent à l'esprit que les créations devront faire écho aux besoins des quartiers concernés. Il ne faut pas de décalage entre les attentes, les propositions et les décisions finales qui seront prises.

Tout ceci s'inscrit clairement dans une démarche que je tenais, au nom de l'ensemble des élus du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants, à saluer.

Page 21 :

Pour revenir à Bercy-Charenton, nous avons proposé un vœu pour que soit étudiée la possibilité d'y implanter une nouvelle piscine, véritable besoin pour les habitantes et habitants, alors que Paris ne compte que 39 piscines municipales.

Nous avons également rappelé notre souhait que la Foire du Trône puisse être accueillie sur un nouveau terrain dédié aux arts du cirque dans le quartier de Bercy-Charenton ou ailleurs. Cela permettra de réhabiliter la pelouse de Reuilly, tout en valorisant le cirque dans des espaces mieux adaptés.

Améliorer la qualité de vie des Parisiennes et Parisiens, c'est également leur permettre d'y travailler, d'y consommer. Cela passe par le développement de commerces de proximité et d'espaces d'activité utiles, répondant aux nouveaux besoins, comme des espaces de logistique urbaine.

Plus généralement, la Ville que nous construisons doit être exemplaire en termes environnementaux. Paris accueille l'année prochaine la Conférence internationale sur le climat.

La transition énergétique doit se faire dans la ville, avec pour horizon d'atteindre les objectifs du Plan climat à

la fin de la mandature, via des bâtiments écologiques passifs, le développement d'énergies renouvelables partout où cela est possible, la réduction de la place de la voiture et l'amélioration des transports en commun. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors des débats budgétaires au Conseil, mais vous le savez déjà : ces points constituent pour nous le socle minimal pour nos prochaines discussions.

Page 24 : M. Didier LE RESTE.

Afin d'intervenir utilement sur le projet de délibération qui nous occupe, nous nous sommes rendus sur place il y a peu de temps pour examiner précisément la configuration des lieux et, entre autres, l'état des infrastructures. Mais avant de livrer quelques remarques suite à cette marche exploratoire, je tiens à préciser quelques points qui doivent, à mon sens, situer le cadre du débat concernant la Z.A.C. "Bercy-Charenton". Comme vous le savez, la Ville de Paris fait une priorité de l'amélioration de la qualité de l'air, en réduisant la place de l'automobile dans la Capitale et la présence de transports de fret routier dans Paris intra-muros, comme au niveau métropolitain. En ce sens, la Ville de Paris, pour limiter le nombre de camions sur le territoire, projette de créer des centres logistiques dans chaque arrondissement parisien. Cette démarche est cruciale car, nous le savons aujourd'hui, 88 % des transports de marchandises en Ile-de-France se font par la route, ce qui représente en moyenne 80.000 camions par jour.

Enrayer ce phénomène impose de s'interroger sur les circuits longs avec le concept des flux tendus, zéro stock, et sur des changements dans l'organisation des transports dans une conception de multimodalité et de maîtrise publique. Au bout de cette chaîne de distribution, la Ville a d'ores et déjà enclenché une réflexion pour promouvoir la logistique du dernier kilomètre non diesel.

En l'état actuel des discussions, la dimension rail est insuffisamment prise en compte dans les projets de logistique urbaine parisiens. De plus, le revirement du Gouvernement sur l'écotaxe, qui devait en théorie venir abonder l'investissement, entre autres en matière ferroviaire, ne laisse que de maigres espoirs de voir se développer des investissements nouveaux pour les modes de transports alternatifs à la route.

La valorisation du patrimoine existant est donc cruciale pour permettre au rail de participer à une réponse globale à l'urgence environnementale et écologique à Paris. En effet les avancées techniques actuelles en matière de fret ferroviaire permettent l'utilisation de matériels légers, non polluants, très peu bruyants et s'insérant bien dans le milieu urbain.

Concernant la place potentielle de la Z.A.C. "Bercy-Charenton", dans ce cadre que je viens de poser, ce cite a de nombreux atouts. La Z.A.C. "Bercy-Charenton" bénéficie d'une proximité avec le fleuve qui en fait un lieu stratégique pour le développement du transport fluvial vers Paris, mode de transport le plus écologique avec le ferroviaire, dont le potentiel est aujourd'hui, contrairement à ce qui a pu se faire par le passé, largement sous-utilisé en Ile-de-France.

La Z.A.C. "Bercy-Charenton" tout particulièrement, le site de la gare La Rapée inférieure qui semblerait être prochainement dégagé du projet envisagé par le SYCTOM, est un site à vocation ferroviaire qui est connecté à la petite ceinture ferroviaire.

Je vais ici préciser quelques éléments factuels sur la base des observations que nous avons relevées sur place. Le site de Bercy comporte d'importantes infrastructures ferroviaires coexistant dans l'environnement direct avec des sociétés qui ont installé des entrepôts. Même s'il conviendrait d'engager des travaux de modernisation, les voies ferrées sont en assez bon état, malgré le fait qu'elles sont peu utilisées.

Nous avons pu vérifier que les deux voies qui sortent de la gare de fret de Bercy et qui sont connectées à la petite ceinture ferroviaire sont, à part à un endroit, en bon état. La partie de la petite ceinture ferroviaire entre la porte de Charenton et la porte de Vincennes n'est pas en mauvais état, à l'exception de quelques endroits. Nous avons donc sur ce site des infrastructures ferroviaires qui pourraient utilement faire l'objet de quelques travaux et être réutilisés pour répondre à des enjeux environnementaux et de désaturation des axes routiers. Prenant en compte la réflexion globale parisienne en cours sur la logistique et le potentiel du site de Bercy-Charenton en la matière, nous souhaitons vous proposer qu'une étude puisse être réalisée, afin de travailler à un projet industriel global autour d'une plateforme multimodale de logistique urbaine et de pénétrante dans Paris intra-muros, articulant donc la Z.A.C. de Charenton, la petite ceinture ferroviaire et la Seine.

Pages 34-35 : Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, maire du 12e arrondissement. -

Dans ce débat organisé sur plusieurs projets d'urbanisme, je souhaite, bien entendu, appeler votre attention sur **l'opération "Bercy-Charenton"** qui se cache derrière la grande tour Triangle.

C'est une opération majeure pour le 12e arrondissement, mais aussi pour Paris et sa métropole.

Alors que nous portons dans cette mandature un objectif historique de 10.000 logements par an, "Bercy-Charenton" accueillera à terme entre 4.000 à 5.000 logements sur plus de 60 hectares, permettant de recréer de l'urbanité et de la mixité dans un espace jusqu'alors infranchissable et hermétique au dynamisme de notre Ville. Cette capacité à recréer des morceaux de ville sur ce type d'emprise, nous l'avons déjà mise en œuvre. Vous l'avez rappelé ce matin, Madame la Maire, à Clichy-Batignolles ou encore à Paris Nord-Est. Ces sites constitués de délaissés aux friches ferroviaires se sont progressivement transformés en morceaux de ville à

part entière, accueillant de nouveaux logements, des équipements publics, des espaces verts. A l'heure où la métropole est évoquée dans de nombreux débats, dans ces opérations urbaines, nous la construisons concrètement avec nos voisins. Ce sont également des lieux d'innovation en matière d'environnement et d'architecture, où la Ville de Paris a montré qu'elle n'était pas hostile au changement ni à la modernité, mais qu'elle était au contraire motrice pour que Paris ne soit pas une ville musée, mais une ville qui innove. Ce sont enfin des projets pour lesquels nous mettons en œuvre de nouvelles pratiques de concertation afin d'associer les habitants, les conseillers de quartier, les associations, nos partenaires institutionnels, nous affranchissant aussi de la barrière du périphérique et de nos communes. Le vœu que je porte pour le 12e arrondissement avec l'ensemble des groupes de la majorité municipale : ainsi, sur certains enjeux du projet et sur les nouvelles opportunités offertes par l'extension du périmètre de la Z.A.C. au secteur Léo Lagrange, objet du projet de délibération présenté à ce Conseil. Au service de nos priorités, **c'est d'abord l'objectif de créer davantage de logements pour atteindre 50 % de logements dans nos opérations**. Je note d'ailleurs avec surprise l'intérêt soudain des élus U.M.P. pour le logement étudiant, sans doute une manière de se prémunir du logement social familial, mais l'un ne se fera pas sans l'autre, et nous continuerons de faire de la mixité sociale le socle de notre vision urbaine. Cette mixité se concrétisera par le développement d'une offre diversifiée de logements spécifiques pour les étudiants, oui, mais aussi pour toutes les familles grâce à des logements sociaux, des logements intermédiaires et des logements à loyer libre. "Bercy-Charenton" sera aussi un grand bassin d'emplois de service mais aussi industriels, avec la création d'espaces de logistique urbaine bénéficiant de la proximité du rail et du fleuve, comme cela a été rappelé par le groupe Communiste. L'abandon par le SYCTOM de son projet de centre de tri est désormais officiel. Cela nous permet d'envisager d'autres usages pour la voie de la Rapée inférieure, compatibles avec sa conservation au moins partielle. Afin d'accueillir de nouveaux habitants, environ 15.000, plusieurs équipements publics sont prévus - et je m'en félicite - parmi lesquels un groupe scolaire, des crèches, une bibliothèque, un nouveau collège. Dans nos objectifs d'accompagner la pratique sportive au quotidien, nous souhaitons également que soient étudiée l'implantation d'une piscine afin de renforcer l'offre du 12e arrondissement, aujourd'hui déficitaire. Les espaces publics favoriseront les modes de déplacement doux, que nous encourageons ensemble depuis 2001. Je serai particulièrement attentive à l'amélioration de la desserte de ce quartier en transports en commun. Comme le précise notre vœu, la station de la porte de Charenton de la ligne 8 mériterait d'être rénovée, dans la **perspective de ces nombreux nouveaux habitants dans le quartier**.

Nous veillerons également à un bon maillage en stations Autolib' et Vélib', en particulier autour de la station Baron Le Roy du T3.

Le prolongement de la rue Baron Le Roy est très attendu par les habitants de Bercy afin de leur permettre d'atteindre en particulier le tramway. Ce prolongement devra se poursuivre sur la commune de Charenton afin de retisser des liens entre nos communes, malgré la barrière du périphérique et de l'échangeur de Bercy.

"Bercy-Charenton" accueillera aussi de grands espaces verts et une partie de la Petite ceinture pourra y être aménagée, en concertation avec nos partenaires ferroviaires, bien évidemment, mais de manière à permettre d'améliorer le lien avec le bois de Vincennes et de constituer un corridor écologique jusqu'au parc de Bercy et la Seine.

Je me félicite que ce nouveau périmètre permettre le réaménagement du stade Léo Lagrange et la modernisation de ses installations sportives.

La constitution d'un bâti symétrique sur le boulevard permettra par ailleurs de poursuivre la dynamique que nous avons initiée avec la mise en œuvre du tramway fin 2012 sur les Maréchaux.

L'extension au secteur Léo Lagrange participe d'une double volonté : d'intégrer ce futur quartier au reste de la Ville, d'une part, et de faire bénéficier les habitants actuels de cette dynamique de projet, d'autre part.

Cette emprise de "Bercy-Charenton" est l'une des dernières grandes opportunités que nous avons pour que l'entrée dans Paris par la Seine soit marquée par un geste fort sur les deux rives du fleuve, pour que ces territoires contribuent pleinement à l'attractivité de Paris et au rééquilibrage Est/Ouest.

Nous pouvons construire un quartier ambitieux qui s'intègre pleinement dans son environnement, sans couvrir le faisceau ferroviaire de la gare de Lyon, l'une des plus grandes d'Europe. Nous allons imaginer une autre manière de construire la Ville que la construction sur dalle.

Enfin, **il nous faut aussi entretenir un climat de confiance avec les investisseurs publics et privés dont nous avons besoin, en s'engageant à mener jusqu'au bout ce projet** - comme je l'espère - tous les autres grands projets que nous examinons aujourd'hui. Paris en a besoin.

Pages 42-43 : Mme Anne SOUYRIS

Les éléments développés précédemment par mes collègues ont permis de préciser ce qu'était pour nous une ville écologique.

Je souhaiterais néanmoins ici m'attarder sur un des éléments qui nous semblent fondamentaux dans la construction du Paris de demain : c'est la concertation, la co-construction avec celles et ceux qui sont les premier-es concerné-es par les projets, c'est-à-dire avec les habitant-es et les usager-es de Paris. Nous sommes en effet sollicités pour voter les modalités de la concertation sur les projets de Saint-Vincent-de-Paul, Bercy-Charenton, Python-Duvernois, et de la gare des Mines.

Nous avons déposé un voeu concernant Saint-Vincent-de-Paul et un amendement au projet de délibération relatif au projet de la gare des Mines afin d'en améliorer les modalités. Nous espérons que ce voeu et cet amendement seront adoptés.

En effet, la concertation avec les habitants ne doit pas relever d'une simple transcription, dans nos délibérations, de dispositions législatives qui se contentent du minimum syndical.

Nous devons faire en sorte que les Parisien-nes soient de véritables acteurs de demain et donc des parties prenantes écoutées et surtout entendues dans les projets qui les concernent en premier lieu.

Ainsi souhaitons-nous que tous les projets d'aménagement soient élaborés avec les Parisien-nes.

L'expertise technique des services de la Ville, d'architectes de renom et même des représentants d'élus ne peut se substituer à l'expertise d'usage d'habitantes et d'habitants qui vivent la ville au quotidien.

La concertation n'est pas un supplément d'âme de l'urbanisme. Elle en est une composante essentielle pour que ces projets soient non seulement acceptables et acceptés mais surtout, les plus proches des besoins des habitantes et des habitants et améliore véritablement la qualité de vie.

L'actualité récente, de Notre-Dame-des-Landes à EuropaCity, nous rappelle plus que jamais que les grands projets imposés d'en haut voient leur utilité légitimement contestée par nos concitoyennes et concitoyens.

C'est cette absence de discussions et de prise en compte des points de vue qui fragilise aussi le vivre ensemble et entretient la défiance grandissante envers les institutions.

Nous avons noté l'intense campagne de communication en faveur de la tour Triangle qui, pour nous, encore une fois, s'inscrit à contresens de l'histoire de Paris et est largement critiquée par les habitant-es du 15e.

Nous avons vu comment était vanté le geste architectural de cette tour, toujours d'ailleurs sujet à une appréciation subjective, ou encore l'attractivité qu'elle procurerait à Paris. Mais comment parler d'attractivité et d'avenir sans qu'aient été pris en compte les besoins réels des habitants ?

Un projet innovant et attractif, d'abord et avant tout pour les Parisiens, serait un projet écologique coconstruit avec les habitantes et les habitants, répondant à leurs besoins en équipements publics, en commerces de proximité, en logements, en espaces verts.

L'avenir de Paris doit être le fruit de la rencontre entre associations, acteurs de la Ville, habitants, élus, et ne doit pas être dicté par le MEDEF et la Fédération française du bâtiment qui, une fois encore, et sans surprise, opèrent un chantage à l'emploi.

Nous ne sommes pas des gendarmes. Cependant, nous nous interrogeons sur les conflits d'intérêts auxquels seraient confrontés certains de nos collègues concernant ce vote. S'il n'y a pas de problème juridique, il y a une question éthique.

À l'heure où nous avons fait ensemble le choix de la démocratie participative, de la transparence, de la déontologie, ce serait un très mauvais signe que ce vote puisse être entaché d'un doute quant à un quelconque défaut d'indépendance ou de transparence. Nous l'avions dit publiquement : nous souhaitons et nous souhaitons toujours que ce vote soit visible, lisible et transparent. Pour cela, nous voulons un scrutin public.

Malheureusement, nous avons pris acte de votre demande de vote à bulletins secrets, traditionnellement utilisé pour des votes nominaux.

Pour nous, ce bulletin secret est une erreur, une erreur car cette demande risque d'entacher de suspicion et de doute le résultat de ce projet de délibération ; une erreur car elle constitue un acte de défiance vis-à-vis de notre Assemblée, et plus particulièrement vis-à-vis de notre groupe qui se trouve seul, au sein de notre majorité, opposé à ce projet de délibération.

Nous aurons à reconstruire la confiance pour la suite.

Une erreur enfin, car ce scrutin privé vient assombrir le beau travail de transparence et de déontologie que nous nous sommes efforcés de mener ensemble jusqu'à présent. Il ne nous faut pas avoir peur des débats et de l'expression publique et nous devons à nos électeurs et à nos électrices la transparence la plus totale sur notre action et sur la nature de nos débats.

C'est en ce sens que nous avons demandé une suspension de séance, une suspension qui nous permette de prendre en compte cette proposition de scrutin, une suspension pour nous tourner vers vous, Madame la Maire, pour vous demander solennellement de retirer cette demande de scrutin à bulletins secrets.

Page 46 : Mme Valérie MONTANDON

Nous avons lu avec beaucoup d'attention le projet de délibération relatif aux projets innovants, et nous espérons que vous prendrez en considération nos questions, afin de donner davantage de lisibilité à cet appel à projets.

Dans un voeu cosigné par l'ensemble des membres de la 5e Commission de notre groupe, nous souhaiterions que plusieurs éléments soient transmis à l'ensemble des Conseillers de Paris, comme par exemple la communication d'informations sur les montages financiers innovants, ou encore, les modes de construction rapide que vous énoncez dans le projet, mais aussi la valeur estimée de chaque bien, terrain, et propriété.

M. MISSIKA a évoqué dans une interview aux Parisiens que cet appel à projets va rapporter de l'argent à la Ville, plutôt que de lui en coûter. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Il est aussi annoncé 600 logements sur l'ensemble des sites : si l'on fait une moyenne rapide, cela correspond à 26 logements par site. Nous souhaiterions que vous puissiez nous communiquer le potentiel réalisable en termes de logements, d'équipements publics et de locaux d'activité par projet.

Enfin, il existe, depuis le mois d'octobre, le Conseil de l'immobilier de la Ville. Celui-ci n'est même pas cité dans l'ensemble de la communication. Il serait utile qu'il le soit, également, et également saisi sur ces questions.

En ce qui concerne le projet de délibération de la Z.A.C. "Bercy-Charenton", je déplore que ce projet de délibération soit noyé dans la masse des projets d'urbanisme, laissant peu de place au débat, tout comme je déplore aussi que lors du Conseil du 12e arrondissement, ce projet de délibération ait été aussi rajouté à un débat, ne laissant que cinq petites minutes à l'ensemble des élus du groupe d'union UMP - UDI-MODEM. Que redoutez-vous dans la discussion ? C'est une très drôle idée de la démocratie.

Bercy-Charenton est en effet la dernière grande opportunité foncière de Paris et dispose de 63 hectares. **Le choix de ne pas couvrir les voies ferrées engendre des difficultés pour construire des équipements publics et des logements, et c'est d'ailleurs pour cela que vous proposez aujourd'hui une extension du périmètre de la Z.A.C.**

J'ose espérer que votre décision de ne pas couvrir les voies ferrées n'est pas aléatoire et repose réellement sur des études fondées. C'est pour cela que nous avons déposé un voeu **qui vous demande de bien vouloir communiquer à l'ensemble des Conseillers de Paris les études dont vous disposez et qui justifient, selon vous, de la non-faisabilité du projet de couverture.**

Sur le fond du projet de délibération relatif à - je cite - l'enrichissement des objectifs, nous sommes favorables à la création d'équipements publics, tels qu'un collège, une piscine, une bibliothèque et des logements. Mais des notions nécessitent quelques précisions, et c'est pour cette raison que nous vous proposons un amendement afin de clarifier le type de logements sociaux, mais aussi d'insister sur le logement étudiant et d'apprentis. Et je précise que ce n'est pas la première fois que nous dénonçons le manque cruel de logements étudiants, notamment dans le 12e arrondissement, avec, dans le secteur dont nous parlons de Léo Lagrange, la présence de l'école de boucherie, d'apprentissage de boucherie, et aussi le projet d'implantation dans le quartier de Picpus des déménagements universitaires.

Nous voterons positivement ce projet de délibération si vous intégrez notre amendement, sinon, nous serons hélas dans l'obligation de nous abstenir.

En ce qui concerne aussi la modernisation des équipements sportifs de Léo Lagrange, nous souhaitons que vous vous engagiez à - certes - les moderniser, mais sans réduire leur surface.

Enfin, un tel projet de délibération relatif à l'enrichissement des objectifs est aussi le moment pour la Ville de prendre en compte l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires en 2019, et d'expliquer comment elle anticipe la saturation des gares parisiennes, et notamment la gare de Lyon et la gare de Bercy.

Enfin, en ce qui concerne l'aménagement d'une plate-forme multimodale, notamment énoncée lors du voeu des Communistes, je vous rappelle que nous avons déposé un voeu dans le même sens pour la création d'un espace logistique mixte, fluvial et ferroviaire en juillet 2013, voeu qui a été rejeté par l'Exécutif.

Ce qui nous dérange dans la présentation de votre voeu, c'est la volonté de remettre en circulation sur la Petite Ceinture des trains, Petite Ceinture pour laquelle nous sommes plutôt favorables pour la création d'une coulée verte.

Page 55 : M. Jean-Louis MISSIKA, adjoint

Sur "Bercy-Charenton", je crois que la maire du 12e arrondissement a dit l'essentiel.

Elle a expliqué l'importance de ce secteur pour l'arrondissement, comme pour la métropole, et la nécessité d'étendre le périmètre pour pouvoir traiter l'ensemble des questions auxquelles nous sommes confrontés, y compris la création d'un collège pour les nouveaux habitants de cette future Z.A.C.

